

MAIRIE
de
BANNE

Banne le 25 septembre 2024



AVIS

Madame, Monsieur,
J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de Banne :

Le mardi 1^{er} octobre 2024 à 19h30

En session ordinaire, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 03 septembre 2024.
- Demande de subvention auprès du Département de l'Ardèche pour le programme de voirie 2024.
- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme : Présentation et débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).
- Mise en place d'un conseiller municipal correspondant pour les questions de défense.
- Proposition d'un don de parcelle sur la Commune.
- Création d'un poste de rédacteur territorial.
- Organisation des services techniques – Modification des horaires de travail.
- Subventions aux associations.
- Questions diverses.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire,
Jean-Marie LAGANIER

